

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Du lundi 1^{er} au vendredi 12 décembre



De leur plus belle écriture, les enfants rédigeront cette année encore, leur lettre au Père Noël.

Sur l'enveloppe, au recto, ils pourront simplement noter : « Père Noël ». Sans oublier au verso, leur adresse, pour être sûr de recevoir une réponse. Il ne leur restera plus qu'à glisser leur enveloppe dans la boîte aux lettres du Père Noël.

Ils auront aussi la possibilité d'écrire leur lettre et de la décorer depuis le site du secrétariat du Père Noël : pere-noel.laposte.fr. Il leur suffira de cliquer sur « écrire au Père Noël », de renseigner les informations nécessaires sur l'écran avant de pouvoir écrire leur message.



Où déposer votre lettre
au Père Noël ?

À l'Hôtel de Ville
1, place Saint-Blaise
Du lundi 1^{er} au vendredi 12 décembre

